

tion, d'exceptionnels ou d'excellents.

Monsieur le Ministre, à quoi serviront les moyens dévolus à la recherche scientifique? Allez-vous alimenter ce Fonds? Quelles sont vos priorités politiques?

M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. – Je tiens d'abord à saluer le travail rigoureux du ministre du Budget qui nous a permis de refinancer de nombreuses politiques, que ce soit dans l'Aide à la jeunesse, l'Éducation avec le Pacte d'excellence ou la Culture, mais aussi dans la Recherche. Dès les prémices du long chemin de refinancement de l'enseignement supérieur, il nous est apparu nécessaire de refinancer la recherche fondamentale.

Un certain nombre de gestes avaient été posés il y a quelques années, mais jamais, dans l'histoire de la Communauté française, nous n'avions refinancé le secteur à une telle hauteur. Quatorze millions d'euros sont dédiés aux Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI), devenus des programmes d'excellence intercommunautaires. L'intégralité du budget a été conservée, ce qui est important, puisqu'il n'y aura pas de vacance entre les deux régimes et la sélection des nouveaux projets. Nous pensons que ces projets pourront être lancés dès janvier 2018. Cela est donc capital pour nos chercheurs.

Les huit millions supplémentaires constituent un apport essentiel, que ce soit pour les chercheurs qualifiés ou pour des programmes internationaux. 10 % iront au programme EOS et 5 % à la recherche.

J'ai décidé d'inviter les responsables du FNRS pour débattre de l'affectation précise de ces moyens qui vont, c'est évident, apporter une très grande bouffée d'oxygène. Cela ne répondra pas à toutes les questions, mais il est clair que c'est un premier pas et que j'entends poursuivre dans ce sens durant les prochaines années. Dès 2019, en tout cas.

Mme Éliane Tillieux (PS). – Merci, Monsieur le Ministre, pour l'attention que vous portez à la recherche scientifique. De nombreux jeunes sont extrêmement volontaires et veulent porter leur projet de recherche ou parfois même de doctorat. Il faut les y encourager. Ce budget sera la preuve que nous avons une pensée à leur égard. Il s'agit d'une vraie bouffée d'oxygène.

11.7 Question de M. Dimitri Legasse à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et de la Recherche scientifique, intitulée «Usage des ordinateurs portables et des tablettes au cours dans les établissements d'enseignement supérieur»

M. Dimitri Legasse (PS). – Monsieur le Ministre, alors que le numérique constitue une ressource indéniable pour la transmission des connaissances, j'apprends qu'une haute école flamande souhaite en restreindre l'usage pendant les cours au motif que les étudiants consacraient trop de temps aux réseaux sociaux. En Fédération Wallonie-Bruxelles, une enquête de l'ULB a mis en évidence que près de 90 % des étudiants utilisent une tablette ou un ordinateur portable, par exemple, pendant les cours.

Monsieur le Ministre, étant donné que vous êtes sensible à l'évolution technologique et au numérique, j'aurais souhaité connaître votre sentiment sur l'usage des tablettes et autres ordinateurs pendant les cours. Une étude est-elle annoncée ou en cours afin de connaître la perception du monde académique quant à l'usage de cet outil ainsi que l'influence de ce dernier sur l'enseignement de manière générale?

M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. – Votre question est particulièrement intéressante. En voyant le nombre d'ordinateurs ouverts dans cet hémicycle, je me demande si cette haute école néerlandophone ne devrait pas venir y faire un certain nombre de recommandations. Mais revenons-en à des choses plus sérieuses. L'ULB indique que 95,5 % de ses étudiants utilisent un ordinateur ou une tablette pour prendre note durant les cours. Ce qui était initialement intuitif est aujourd'hui beaucoup plus encadré. Toujours à l'ULB, des recommandations ont été adressées aux étudiants comme aux professeurs. En effet, la prise de notes n'est pas le seul point d'intérêt. La manière d'enseigner compte également et tout cela pourrait être plus interactif.

Aucune étude sur ce sujet n'est en cours chez nous. D'un point de vue mnémotechnique, l'information n'est pas retenue par le cerveau de la même manière selon que l'on écrit à la main ou au clavier. C'est un élément issu des neurosciences qu'il me paraît également nécessaire d'intégrer. La distraction n'est pas nécessairement liée à l'appareil technologique que vous avez devant vous. Ceux qui ne font pas partie de la génération du numérique savent qu'il existait à notre époque d'autres distractions qu'internet. (*Rires*)

Il faut surtout conseiller les étudiants sur la manière de prendre note lors des cours et adapter les nouvelles technologies aux cours tels qu'ils sont donnés. Ce sont en tout cas les recommandations que je formulerai aux différentes institutions.

11.8 Question de M. Patrick Lecerf à M. Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française